

DEC152749DR18

Décision portant nomination de Mme Annunziata SAVOIA aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR8523 intitulée Physique des lasers atomes et molécules PhLAM

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC142119DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 8523 intitulée Physique des lasers atomes et molécule et nommant M. Marc DOUAY en qualité de directeur ;

Considérant que Mme Annunziata SAVOIA a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la DR18 du 06 au 07/10 du 20 au 21/10 et du 17 au 18/11/11,

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Annunziata SAVOIA, IR, est reconduite dans sa nomination aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 8523 intitulée Physique des lasers atomes et molécule, à compter du 01/01/2015.

Mme Annunziata SAVOIA exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme, Annunziata SAVOIA est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.



Fait à Lille, le 10/12/2015

Le directeur de l'unité
Marc DOUAY

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Françoise PAILLOUS

Visa du président de l'Université Lille1
Philippe ROLLET